



Conseil du développement industriel

Trente-neuvième session

Vienne, 22-24 juin 2011

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Examen à mi-parcours du cadre de

programmation à moyen terme 2010-2013

Examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013

Rapport du Directeur général

Additif

Conformément à la décision IDB.38/Dec.9, le présent document complète les informations figurant dans les documents IDB.38/16 et IDB.39/8 en donnant des détails supplémentaires sur les activités menées par l'ONUDI dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-2	3
II. Énergie et changement climatique	3-19	3
A. Feuille de route technologique pour la séquestration du carbone dans l'industrie ..	8-9	4
B. Nouvelle norme internationale sur les systèmes de gestion de l'énergie, ISO 50001.....	10-11	5
C. Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène de l'ONUDI.....	12-14	5
D. Observatoire des énergies renouvelables pour l'Amérique latine et les Caraïbes.....	15	6



E.	Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO	16-17	6
F.	La coopération Sud-Sud et les centres de technologie internationaux de l'ONUDI	18	7
G.	Activités de forum mondial	19	7
III.	Gestion de l'environnement	20-50	7
A.	Sensibilisation	20	7
B.	Coopération technique	21-22	8
C.	Activités de forum mondial concernant l'industrie verte	23-27	8
D.	Partage des connaissances	28-29	9
E.	Liens entre les substances chimiques, le changement climatique et la gestion de l'énergie	30-33	9
F.	Production propre et économe en ressources	34-35	10
G.	Transfert de technologie	36-39	11
H.	Partenariat mondial relatif au mercure	40	11
I.	Polluants organiques persistants	41-42	12
J.	Protocole de Montréal	43-50	12
IV.	Mesure à prendre par le Conseil	51	14

I. Introduction

1. Comme indiqué dans le document IDB.38/16, présenté à la trente-huitième session du Conseil du développement industriel en novembre 2010, les activités de l'ONUDI dans le domaine de l'énergie et de l'environnement contribuent à l'objectif primordial du développement écologiquement durable. Cet objectif est de plus en plus important, compte tenu en particulier du recentrage actuel sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et, dans la poursuite de ces objectifs, l'ONUDI collabore activement avec ses partenaires pour appuyer les efforts visant à lutter contre les changements climatiques, promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie et encourager le recours à des techniques de production plus propres et aux énergies renouvelables. En mettant l'accent sur les énergies renouvelables et sur la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'ONUDI peut aider les États Membres à promouvoir le développement industriel durable.

2. Dans la poursuite des objectifs relatifs à la promotion d'un développement écologiquement durable et dans le contexte de la promotion de l'industrie verte, l'ONUDI exécute divers activités et projets visant à encourager des processus de production économes en ressources et plus propres. D'autres détails sur les partenariats que l'ONUDI met en place ainsi que sur les programmes qu'elle exécute pour promouvoir ces objectifs sont donnés dans le présent document, qui complète les informations précédemment publiées dans le document IDB.38/16 sur les obstacles liés à l'énergie et à l'environnement, ainsi que dans l'examen à mi-parcours du cadre de programmation à moyen terme 2010-2013 (IDB.39/8).

II. Énergie et changement climatique

3. Les États Membres sollicitent de plus en plus l'assistance technique de l'ONUDI pour des projets liés à l'énergie et au changement climatique, notamment dans les pays les moins avancés (PMA). S'agissant de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, des développements transversaux sont intervenus avec les normes de gestion de l'énergie ISO 50001, l'optimisation des systèmes (notamment pour la vapeur, les pompes et l'air comprimé) et le référencement. L'innovation s'est poursuivie en ce qui concerne les technologies à faible émission de carbone, les processus et la conception des produits. Le secteur des applications industrielles a aussi été renforcé en ce qui concerne le solaire, le thermique et les techniques de production à partir de la biomasse et des déchets. Les technologies à faible émission de carbone sont aussi un élément central avec des programmes liés aux applications de la technologie de l'hydrogène pour la gestion de l'énergie, les piles à combustible fixes et mobiles, et les techniques de captage et stockage du carbone dans certains secteurs industriels.

4. De même, les projets énergétiques de l'ONUDI dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ont de plus en plus de succès. Plusieurs projets sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables financés par le FEM sont en cours, et l'ONUDI a pu obtenir le cofinancement nécessaire de la part des contreparties nationales, d'organismes de financement locaux et régionaux et du secteur privé. Pour répondre aux besoins et aux demandes de divers pays, de

nouveaux projets FEM sont en préparation dans le cadre de consultations avec les contreparties nationales.

5. Le premier projet énergétique de l'ONUDI financé par le FEM et axé sur le changement climatique intitulé "Greening the COP 17 in Durban" a été approuvé en avril 2011. Ce projet est exécuté en étroite coopération avec le Gouvernement sud-africain et d'autres partenaires. Il mettra en vedette le partenariat entre l'Afrique du Sud, le FEM et l'ONUDI pour ce qui est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir les énergies renouvelables, faire la démonstration des technologies à faible émission de carbone et des meilleures pratiques, et faire mieux comprendre les enjeux des changements climatiques lors de la dix-septième session de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 17), qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud) du 28 novembre au 9 décembre 2011.

6. L'ONUDI lancera bientôt des projets sur les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie dans neuf pays au titre du programme stratégique sur l'énergie pour l'Afrique de l'Ouest financé par le FEM, ainsi qu'un projet régional de coordination pour la promotion de la gestion des connaissances, de la création de capacités, de la cohérence et de la coordination. Ces projets seront axés sur l'amélioration de l'accès aux énergies renouvelables sur la base de mini-réseaux pour la promotion des utilisations dans la production au Burkina Faso, au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, au Liberia, au Nigéria, en Sierra Leone et au Tchad, et pour l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les petites et moyennes entreprises (PME). Le Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO au Cap-Vert sera étroitement associé au projet régional de coordination, ainsi qu'aux éléments concernant la création de capacités des divers projets nationaux.

7. Au début de 2011, le FEM et des États Membres ont demandé à l'ONUDI de recenser des priorités liées à l'énergie et au changement climatique pour le cinquième cycle de programmation du FEM pour les pays d'Afrique de l'Est. Les projets, auxquels est appliquée une certaine approche programmatique, en comprendront un relevant du mandat de l'ONUDI en matière d'énergie et de changement climatique relatif à l'énergie propre (l'accent étant mis sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie et les énergies renouvelables pour la production). Des notes conceptuelles sont en cours d'élaboration pour les pays d'Afrique de l'Est concernés.

A. Feuille de route technologique pour la séquestration du carbone dans l'industrie

8. L'ONUDI continue de diriger l'élaboration d'une feuille de route technologique pour la séquestration du carbone dans l'industrie pour faire progresser au plan mondial l'adoption de technologies à faible émission de carbone par l'industrie, en particulier dans les pays en développement et les économies en transition. La séquestration du carbone est une option clef de réduction des émissions dans l'industrie pour laquelle, contrairement à ce qui est le cas du secteur de la production d'énergie, il n'y a pas de solution de remplacement viable. Des installations de démonstration sont nécessaires pour prouver la faisabilité,

déterminer les conditions d'un bon fonctionnement et établir les incidences financières. La feuille de route est financée par le Ministère norvégien du pétrole et de l'énergie et le Global CCS Institute. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) et le Centre de recherche sur l'énergie des Pays-Bas sont aussi des partenaires de cette activité.

9. Dans le contexte de la feuille de route sur la séquestration du carbone, plusieurs ateliers ont été organisés et sept évaluations de secteurs industriels spécifiques ont été réalisées au titre du projet. Ces évaluations, et d'autres documents connexes, sont disponibles sur le site internet du projet. La publication finale paraîtra fin 2011; elle contiendra un point de la situation actuelle, un aperçu des techniques de captage industrielles, un exposé des étapes principales, des objectifs et des besoins en matière de politique générale, et une indication des premières possibilités, ainsi que des projets "phares".

B. Nouvelle norme internationale sur les systèmes de gestion de l'énergie, ISO 50001

10. L'ONUDI a réalisé d'importants progrès dans des domaines liés à l'élaboration de la nouvelle norme internationale sur les systèmes de gestion de l'énergie, ISO 50001. En octobre 2010, un consensus a été réuni sur le projet final de norme internationale et on compte que la nouvelle norme, intitulée "ISO 50001 Energy Management Systems – Requirements with guidance for use", sera publiée au troisième trimestre de 2011.

11. Pour ce qui est des activités relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'ONUDI travaillera au cours des trois prochaines années dans plus de 10 pays en développement et pays émergents pour renforcer la capacité technique des entreprises et des institutions nationales, en vue de la mise en place de systèmes de gestion de l'énergie conformes à la norme ISO 50001. Les projets de l'ONUDI renforceront aussi les capacités institutionnelles existantes, ainsi que les cadres directifs et réglementaires pour accompagner l'adoption de normes sur les systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie.

C. Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène de l'ONUDI

12. Le Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène de l'ONUDI (CITEH) a lancé récemment trois projets avec l'Union européenne (UE) dans le cadre du programme conjoint de partenariats entre secteur public et secteur privé. Ces projets reposent sur des produits élaborés par le CITEH, à savoir un chariot élévateur à fourche à pile à combustible, un système d'alimentation électrique non interruptible (UPS) à pile à combustible, et le programme de formation théorique et pratique sur les piles à combustible. L'UE a alloué 1,17 million de dollars des États-Unis à ces trois projets. Le chariot élévateur et le système UPS ont été testés sur le terrain dans l'UE par des partenaires du consortium.

13. En Inde, dans le cadre du projet sur les tricycles, ayant pour partenaires Mahindra and Mahindra, Air Products et IIT Delhi, 15 véhicules ont été convertis pour l'utilisation d'hydrogène. On attend actuellement l'autorisation de l'Organisation de la sûreté du pétrole et des explosifs (PESO), organisme indien de réglementation de l'utilisation de l'hydrogène, pour procéder au ravitaillement et aux essais de ces véhicules. La prochaine étape sera de diffuser la technologie à plus grande échelle dans d'autres pays en développement, y compris la Thaïlande.

14. Certains pays, dont l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines, ont exprimé leur intérêt pour l'élaboration de projets autour des produits et des technologies de base du CITEH, comme la production d'hydrogène à partir de sources d'énergie renouvelables, les systèmes UPS à pile à combustible et les moteurs et véhicules à pile à combustible.

D. Observatoire des énergies renouvelables pour l'Amérique latine et les Caraïbes

15. Compte tenu du ferme appui que l'ONUDI a reçu du Gouvernement espagnol par l'intermédiaire de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), l'Observatoire des énergies renouvelables pour l'Amérique latine et les Caraïbes est actuellement actif dans 12 pays: Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay. Cette initiative régionale donne déjà des résultats positifs en renforçant les liens entre les contreparties, y compris les ministères de l'énergie, et en encourageant le recours aux énergies renouvelables. Au niveau des pays, l'initiative a facilité l'élaboration de rapports techniques et l'identification et la promotion de propositions précises. En mars 2011, les progrès réalisés dans le cadre de l'Observatoire ont été présentés au deuxième atelier technique régional, organisé à Asunción (Paraguay). Des représentants des 12 pays ont discuté et échangé des idées à propos des priorités de chaque pays en matière d'énergies renouvelables, ainsi que de la façon dont l'Observatoire peut appuyer la réalisation des objectifs nationaux relatifs aux énergies renouvelables. L'ONUDI continue de collaborer avec ses contreparties pour aider les institutions nationales à constituer un solide portefeuille de projets énergétiques dans la région.

E. Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO

16. Avec l'appui financier des Gouvernements autrichien et espagnol, ainsi que de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'ONUDI continue de fournir un appui technique au Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Depuis son inauguration le 6 juillet 2010 à Praia (Cap-Vert), le Centre a établi sa structure de gouvernance et un réseau d'organismes nationaux de liaison dans les pays de la CEDEAO. L'ONUDI aide le Centre à élaborer ses propres procédures et structures internes. Le Centre vise à atténuer les obstacles au déploiement des énergies renouvelables et de solutions d'efficacité énergétique en Afrique de l'Ouest en soutenant des activités ciblées dans les domaines de l'élaboration des politiques, la création de capacités, la gestion des connaissances et la promotion des investissements.

17. Avec l'assistance technique de l'ONUDI, le Centre a lancé des activités opérationnelles et préparé son plan de travail, y compris un cadre de planification à long terme jusqu'en 2015. Le démarrage rapide et la qualité des opérations initiales ont attiré des fonds supplémentaires de partenaires internationaux et locaux, y compris le Brésil, l'Espagne, le Nigéria, la Commission européenne et l'Agency for International Development des États-Unis (USAID). En moins d'un an, le Centre a pu plus que tripler le budget de ses programmes et projets. Il est aussi responsable de plusieurs projets cofinancés par le FEM et la Commission européenne, et reconnu au plan international comme un organisme unique de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. L'ONUDI continuera de l'aider à mener à bien sa mission à l'appui des OMD, ainsi que d'autres objectifs concernant l'accès à l'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

F. La coopération Sud-Sud et les centres de technologie internationaux de l'ONUDI

18. L'ONUDI continue de renforcer la coopération Sud-Sud dans le cadre de ses programmes de coopération technique dans le secteur énergétique. En mars 2011, des représentants des centres de technologie internationaux (CTI) ont tenu plusieurs réunions à Vienne pour discuter de la façon de renforcer encore la collaboration, de la fourniture des services, du développement et du renouvellement des initiatives, et du transfert de technologie entre pays en développement. Les réunions ont aussi donné l'occasion aux CTI de présenter leurs activités et meilleures pratiques, et de définir les priorités pour le renforcement de la coopération. Les réunions ont fixé un nouveau cadre stratégique de collaboration pour promouvoir la coopération Sud-Sud et les activités de projet conduites par les CTI. Il y a consensus sur le fait que les CTI participeront de plus en plus à des projets liés à l'énergie et aux changements climatiques, qui exploiteront les enseignements tirés des programmes de partenariats stratégiques du Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO au Cap-Vert et de l'Observatoire des énergies renouvelables pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

G. Activités de forum mondial

19. Comme indiqué dans le document IDB.39/20, l'ONUDI, en coopération avec certains partenaires, accueillera plusieurs événements internationaux dans le domaine de l'énergie et de l'environnement pendant la semaine du 21 juin 2011, dont le Forum de l'énergie de Vienne 2011. Des renseignements détaillés sur tous ces événements figurent dans le document IDB.39/20.

III. Gestion de l'environnement

A. Sensibilisation

20. En coopération avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'ONUDI a organisé en janvier 2011 une conférence régionale sur le développement d'une production plus propre et économe en ressources en Asie du Sud-Est. La

publication d'août 2009 sur l'initiative menée en faveur d'une industrie verte, intitulée "A greener footprint for industry: Opportunities and challenges of sustainable industrial development", expose l'approche suivie par l'ONUDI pour engager l'industrie sur la voie du développement durable. Des publications connexes visent à mettre en lumière les liens entre l'utilisation rationnelle des ressources, la production plus propre et l'action en matière climatique. Il s'agit notamment de la publication conjointe avec le programme InfoDev de la Banque mondiale sur les centres d'innovation en matière climatique, parue pendant la COP 16, à Cancún (Mexique) en décembre 2010. L'ONUDI s'est aussi occupée de l'interaction entre les différents accords relatifs à l'environnement, comme ceux qui lient l'élimination et l'évacuation des produits chimiques avec la gestion de l'énergie et leur effet sur les changements climatiques. La manifestation pédagogique internationale consacrée au développement, tenue à Vienne en octobre 2010, a contribué à mettre ces questions au premier plan.

B. Coopération technique

21. À la mi-avril 2011, le portefeuille de coopération technique de l'ONUDI en gestion de l'environnement comprenait des projets d'une valeur totale d'environ 142 millions de dollars. Les activités concernaient principalement la consolidation du portefeuille ONUDI-FEM sur l'eau et les produits chimiques, les polluants organiques persistants (POP) et l'avancement du Programme conjoint ONUDI/PNUE de production propre et économe en ressources, en collaboration avec le réseau des centres nationaux pour une production plus propre.

22. De même, les projets en cours de l'ONUDI au titre du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'élèvent à environ 61,5 millions de dollars. En 2010, le Fonds multilatéral a approuvé l'exécution de projets de l'ONUDI d'une valeur totale de 76 millions de dollars, qui comprenaient notamment la préparation et l'application de plans de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) dans différents pays. La volonté qu'ont ces derniers d'appliquer le Protocole a obligé l'ONUDI à y intervenir d'urgence pour éliminer ces substances, dont l'utilisation sera gelée en 2013. En reconnaissance de son action précieuse, l'ONUDI s'est vue, en 2009, désignée chef de file des agents de réalisation par le Fonds multilatéral.

C. Activités de forum mondial concernant l'industrie verte

23. En 2011 se tiendront trois grandes conférences en rapport avec les activités de promotion de l'industrie verte de l'ONUDI: à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie) en mai, à Tokyo (Japon) en novembre et à Marseille (France) en décembre.

24. Dans le cadre du quatrième Congrès écologique international Nevsky à Saint-Petersbourg, plusieurs séances publiques viseront à favoriser un échange de vues sur les outils et les stratégies innovants et pratiques pour le développement de l'industrie verte dans la Communauté d'États indépendants (CEI) et à renforcer la coopération internationale et la législation environnementale.

25. La Conférence et l'exposition internationales sur l'essor de l'industrie verte à Tokyo viseront à faciliter l'essor de l'industrie verte dans les pays en

développement et les pays émergents. Y contribuent trois objectifs précis: favoriser le transfert et l'application des meilleures techniques disponibles pour l'essor de l'industrie verte; échanger des données d'expérience sur les programmes et les initiatives relatifs à l'industrie verte; et positionner l'industrie verte comme clef de voûte du développement durable et de l'atténuation de la pauvreté.

26. Enfin, suite au succès du Forum sur les éco-cités de la Méditerranée de 2008, le Forum de 2012 se tiendra à Marseille et aura pour objectif de faciliter les discussions entre des représentants des municipalités, du secteur privé et du secteur non gouvernemental sur les options de gestion durable, axées plus particulièrement sur la gestion de l'eau et des déchets.

27. La participation de l'ONUDI à ces manifestations contribuera aux efforts en cours pour éliminer les lacunes des politiques générales et lever les autres obstacles à l'industrie verte dans les pays en développement et les pays à économie en transition. Ce faisant, l'ONUDI apportera un appui direct aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui mettra l'accent sur les questions d'économie verte dans le contexte du développement industriel durable.

D. Partage des connaissances

28. Après l'adoption de la Déclaration de Manille sur les industries vertes en septembre 2009, l'ONUDI a aidé les pays signataires à promouvoir et préparer des initiatives nationales, dont des séminaires sur l'industrie verte au Bangladesh et en Thaïlande, à préparer des lignes directrices sur les meilleures pratiques et à mener des activités de coopération technique sur une production propre et économe en ressources. Par ailleurs, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), elle a appuyé le lancement du réseau mondial de production propre et économe en ressources. Le réseau constitue un modèle novateur de partenariat pour une coopération avec les centres nationaux pour une production plus propre et d'autres prestataires de services afin d'accroître les activités et d'améliorer les résultats dans ce domaine. À sa création, en novembre 2010, le réseau comptait 41 organisations membres représentant 37 pays en développement et pays à économie en transition.

29. Dans le cadre de l'exécution de projets au titre du Protocole de Montréal, l'ONUDI contribue à la préparation des politiques et de la législation relatives à l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone. Par conséquent, plusieurs projets de renforcement des capacités sont exécutés par l'ONUDI en Europe orientale, ainsi qu'en Égypte, au Mexique et en République arabe syrienne.

E. Liens entre les substances chimiques, le changement climatique et la gestion de l'énergie

30. L'évolution actuelle du monde impose de mieux comprendre les liens qui existent entre les substances chimiques (comme les HCFC et les POP), le changement climatique, les marchés de droits d'émission de carbone et la gestion de l'énergie. La manifestation pédagogique internationale consacrée au développement tenue à Vienne en octobre 2010 a contribué à mettre l'accent sur ces liens, l'objectif

étant d'accroître l'efficacité globale des programmes de coopération technique dans ces domaines.

31. D'importants efforts sont également consentis pour promouvoir et appuyer l'action que le réseau de centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) mène en tant que plate-forme de transfert de technologies liées au climat. Des projets pilotes de production à faible émission de carbone dans les chaînes de valeur agro-industrielles ont été lancés dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Ouganda, et un projet sur la gestion de l'eau l'a été au Cambodge. Plusieurs autres initiatives sont en préparation, après des réunions régionales de CNPP tenues récemment en Europe, en Asie centrale, en Amérique latine et en Asie et dans le Pacifique.

32. Des projets sur l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone au titre du Protocole de Montréal, comme le projet de démonstration au Mexique, ont été identifiés comme projets pilotes potentiels mettant en évidence les liens entre les produits chimiques et le changement climatique. Les projets pourraient intégrer des techniques d'élimination et avoir accès aux marchés de droits d'émission de carbone compte tenu de leurs avantages évidents pour le climat. Sur la base de l'expérience acquise lors de l'élaboration du projet de démonstration au Mexique, l'ONUDI prépare des propositions supplémentaires pour d'autres pays, dont l'Algérie et la Turquie.

33. De même, les plans de gestion de l'élimination progressive des HCFC en cours d'élaboration et d'exécution au titre du Protocole de Montréal font une place particulière aux technologies de substitution ayant un impact minime sur l'environnement et donc un avantage direct pour le climat.

F. Production propre et économe en ressources

34. L'appui aux centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) a été maintenu et renforcé dans le cadre du programme mené conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur une production propre et économe en ressources. En 2010, les activités du programme ont été étendues à l'Albanie, au Cap-Vert et à la République de Moldova, tandis que de nouvelles initiatives ont été lancées à Sri Lanka, en Tunisie et au Viet Nam. En outre, l'ONUDI a aidé les CNPP à contribuer aux préparatifs et à la tenue de la dix-neuvième session de la Commission du développement durable, et en particulier à l'élaboration d'un cadre décennal de programmes sur la consommation et la production durables.

35. Le réseau mondial de production propre et économe en ressources a été créé avec comme objectif spécifique de recenser et diffuser les meilleures pratiques pour une production propre et économe en ressources, en particulier parmi les CNPP. Après le système de gestion des connaissances pour une production propre en Amérique latine, un système comparable a été lancé pour les pays arabes. Il est prévu que ces systèmes convergeront et fonctionneront bientôt en tant qu'entités régionales dans le cadre du réseau mondial lorsque celui-ci sera pleinement opérationnel.

G. Transfert de technologie

36. Pour accroître le rapport coût/efficacité, l'impact sur le développement et la viabilité de ses activités de coopération technique, l'ONUDI a revu ses plateformes de transfert de technologie afin de renforcer et de maximiser les synergies au niveau de la conception et de la mise en œuvre des projets. Dans le cadre de la promotion d'une industrie verte, l'objectif est de réduire, en rationalisant constamment l'utilisation des ressources, l'impact que les processus et produits industriels ont sur l'environnement.

37. L'ONUDI occupe une place de premier plan pour ce qui est du transfert intégré d'écotechnologies dans la région méditerranéenne, qui englobe l'Égypte, le Maroc et la Tunisie. Suite à un appel d'offres concurrentiel, les CNPP des pays participants ont été sélectionnés pour mettre en œuvre ce transfert, l'ONUDI formant, à cette fin, leur personnel. En outre, pour reproduire cette approche au Honduras et au Mexique, on a mis au point deux projets qui visent à atteindre les objectifs d'approvisionnement en eau et d'assainissement des OMD, l'action menée dans ces pays devant réduire les effluents produits par les activités industrielles. Les résultats aideront à atteindre l'objectif global des programmes conjoints auxquels d'autres institutions des Nations Unies participent. L'ONUDI élabore aussi, en consultation, plusieurs méthodes de transfert d'écotechnologies qu'elle soumettra au FEM.

38. Les CNPP ont été associés, chaque fois que possible, à l'élaboration des projets relatifs à l'énergie. Ils joueront un rôle plus important dans la mise en œuvre des projets, notamment dans le cadre des activités d'utilisation rationnelle de l'énergie que l'ONUDI mène dans le cadre du FEM. De cette manière, ils seront à la fois bénéficiaires des programmes d'utilisation rationnelle de l'énergie et de renforcement des capacités d'exploitation des énergies renouvelables, et agents d'exécution de projets. Dans l'optique du nouveau cycle de financement du FEM, le but est d'accroître la capacité opérationnelle technique de l'ONUDI à l'aide des centres les plus efficaces et les mieux équipés.

39. Dans le cadre du Protocole de Montréal, l'ONUDI a transféré des technologies nouvelles mais éprouvées pour l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone. Grâce à ces programmes, des entreprises de pays en développement ont bénéficié d'une assistance et d'une formation en ce qui concerne les techniques les plus récentes. Par ce projet, les bénéficiaires ont pu maintenir leur production et leurs marchés tout en explorant de nouveaux marchés d'exportation. Des projets de conversion, comme ceux intéressant le secteur de la climatisation, ont été approuvés notamment en Argentine, en Chine, en Jordanie et en République arabe syrienne.

H. Partenariat mondial relatif au mercure

40. Depuis 2008, l'ONUDI est un membre actif du Partenariat mondial du PNUE relatif au mercure. Elle joue un rôle de premier plan dans le secteur de l'extraction artisanale et à petite échelle de l'or, et elle a participé aux activités dans le domaine de l'utilisation industrielle du mercure. En outre, elle apporte une contribution dans ces domaines du fait de sa vaste expérience pratique et technique. Le processus de négociation intergouvernemental visant à élaborer un instrument sur le mercure se

poursuit et l'ONUDI, avec ses partenaires, aide les États Membres à mener des initiatives lors du processus de négociation et d'élaboration du traité connexe. Par la sensibilisation, le transfert de technologie et des options de commercialisation innovantes, l'ONUDI, en collaboration avec des partenaires tels que le PNUE et des ONG internationalement reconnues, comme le Blacksmith Institute et l'Alliance for Responsible Mining, intervient dans les régions les plus touchées pour réduire les émissions de mercure de 50 % d'ici à 2017.

I. Polluants organiques persistants

41. Le projet de l'ONUDI sur l'élimination des stocks de polychlorobiphényles (PCB) en Roumanie a été achevé en septembre 2010 avec des résultats remarquables. Il a contribué à accroître l'aptitude du pays à gérer les PCB de manière efficace et écologiquement rationnelle en renforçant les moyens humains et en améliorant la réglementation, les possibilités de financement et l'infrastructure physique. La mise en place d'un système national a permis d'inciter les acteurs locaux concernés à participer à la mise en œuvre des activités imposées par la Convention de Stockholm. Ce système facilite leur participation en améliorant la réglementation, en informant, en créant un mécanisme financier pour l'élimination progressive des PCB et des déchets apparentés, et en formant des spécialistes locaux à la gestion de ces substances. En outre, le projet fournit un modèle reproductible de coopération entre gouvernements et entités publiques et privées pour ce qui est de résoudre les problèmes mondiaux liés à l'environnement. Des projets similaires sont en cours en Arménie, au Népal, au Maroc, en Mongolie, au Pérou et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, et un autre projet est prévu pour l'Algérie. À mesure que la Convention de Stockholm étend sa liste de substances chimiques, l'ONUDI continuera de mettre au point des projets de gestion des substances chimiques industrielles afin de proposer des procédés de traitement innovants et des techniques d'élimination sûres.

42. En mars 2010 a commencé aux Philippines la construction d'une usine dans le cadre d'un programme mondial destiné à démontrer la nécessité de lever les obstacles qui empêchent d'adopter et de mettre en œuvre, pour la destruction des POP, des techniques existantes qui ne recourent pas à la combustion. Il est prévu que l'usine soit mise en service en décembre 2011. Le projet permettra au pays d'éliminer des stocks de 1 500 tonnes de transformateurs et équipements contaminés contenant des PCB. Il a aussi permis au pays d'élaborer, d'appliquer et de faire respecter un code de pratique pour la gestion des PCB qui empêchera à terme l'accumulation de PCB. En outre, il servira de source d'information sur l'élimination des PCB pour d'autres pays asiatiques et stimulera des projets similaires de transfert de technologie pour des pays de la région.

J. Protocole de Montréal

43. Les activités de l'ONUDI au titre du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont d'une importance primordiale pour atteindre l'objectif 5, relatif à la sauvegarde de l'environnement, en introduisant des technologies écologiquement rationnelles et en veillant au respect des accords et protocoles internationaux.

44. En outre, l'ONUDI joue un rôle de premier plan dans le transfert aux pays en développement de technologies ne faisant pas appel à des substances appauvrissant la couche d'ozone. Pour l'exécution de projets au titre du Protocole de Montréal, l'ONUDI prend en considération le potentiel de destruction de l'ozone, qui doit être nul, le potentiel de réchauffement de la planète, qui doit être faible, une consommation efficace de l'énergie et un rapport coût-efficacité raisonnable. Dans le secteur de la réfrigération, elle a encouragé le recours aux réfrigérants naturels comme les hydrocarbures, le dioxyde de carbone et l'ammoniac. Elle a donc formulé le premier de deux projets de système domestique de réfrigération utilisant uniquement les hydrocarbures et elle est pionnière dans la promotion de la technique de soufflage de dioxyde de carbone liquide comme solution de rechange avancée à la fabrication de mousse de polyuréthane souple. Elle encourage aussi le recours à de l'eau dans les compresseurs de refroidissement.

45. De même, l'ONUDI joue un rôle moteur dans les projets concernant le secteur des fumigeants. Les projets exécutés concernaient les cultivateurs d'une grande variété de produits, des fleurs aux fraises, au tabac et aux cultures horticoles, ainsi que des sociétés du secteur de l'entreposage des aliments. Pour assurer la durabilité des projets et la sûreté de l'environnement pour les producteurs et les sociétés locaux, l'ONUDI préconise l'adoption de produits non chimiques de remplacement du bromure de méthyle.

46. En 2010, l'ONUDI a été le premier agent de réalisation à soumettre un plan de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) pour l'ex-République yougoslave de Macédoine. Cette présentation a préparé la voie à des discussions sur la structure, la stratégie et le financement de tels plans d'élimination. Depuis, le plan élaboré par l'ONUDI pour la Croatie a aussi été approuvé. L'adoption de plus en plus fréquente d'une approche globale pour l'élaboration de plans d'élimination, y compris l'intégration d'initiatives concernant l'industrie verte, a rendu plus complexes la préparation et la soumission de tels plans. L'ONUDI a 35 autres plans d'élimination progressive des HCFC en préparation et les soumettra prochainement à l'approbation du Fonds multilatéral.

47. En prévision du gel de la consommation de HCFC en 2013, des activités individuelles d'élimination progressive sont exécutées pour atténuer l'augmentation projetée de la consommation après 2013. L'application a commencé en 2010 pour plusieurs projets d'investissement autonomes, concernant notamment une société de fabrication de climatiseurs en Jordanie, des sociétés de production de mousses isolantes au Pakistan et plusieurs activités d'élimination progressive dans le secteur des climatiseurs en Argentine. Un projet de démonstration axé sur une chaîne d'approvisionnement plus respectueuse de l'environnement a aussi été lancé récemment en Chine.

48. L'ONUDI s'est aussi occupée de la destruction, dans le respect de l'environnement, des stocks de substances appauvrissant la couche d'ozone et d'équipements en contenant. On a poursuivi les travaux sur les possibilités de projets de démonstration de la destruction de substances appauvrissant la couche d'ozone en Algérie, en Chine, au Liban, au Mexique, au Nigéria et en Turquie.

49. Bien que le délai d'élimination totale du bromure de méthyle soit fixé à 2015, la consommation se poursuit dans certains secteurs et pour certaines cultures lorsque les solutions de remplacement ne sont pas facilement disponibles. Des

projets de l'ONUDI sur l'élimination du bromure de méthyle sont en cours en Amérique latine, en Asie de l'Ouest et en Afrique, l'objectif étant d'introduire de nouvelles solutions de remplacement aussi respectueuses de l'environnement que possible.

50. En 2010, le FEM a approuvé un projet en Fédération de Russie sur l'élimination progressive des HCFC et la promotion de systèmes de réfrigération et de climatisation à rendement énergétique élevé et sans HCFC. C'est le premier du genre à être lancé par le FEM et à intégrer l'élimination progressive des HCFC et les préoccupations concernant le changement climatique par le biais de l'élimination directe des HCFC et des économies d'énergie que permet le recours à des techniques à rendement énergétique élevé. Des projets similaires sont prévus pour l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et l'Ukraine.

IV. Mesure à prendre par le Conseil

51. Le Conseil voudra peut-être prendre note des informations figurant dans le présent document.
